

par la compagnie d'assurance ou devrez-vous les régler et demander un remboursement par la suite?

- La police d'assurance prévoit-elle votre évacuation médicale vers le Canada ainsi que tout accompagnement par du personnel médical?
- Les maladies et affections pré-existantes sont-elles couvertes?
- Les naissances prématurées et les soins néonataux connexes sont-ils couverts?
- L'assureur versera-t-il une avance de fonds en espèces si l'hôpital l'exige?
- L'assurance couvre-t-elle les frais associés à un décès à l'étranger, y compris le rapatriement d'une dépouille au Canada?
- L'assureur dispose-t-il d'un centre de services ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept?

Ayez avec vous une copie de votre police d'assurance ainsi que les numéros de téléphone du centre de services de votre assureur. Vous devriez également communiquer

ces renseignements à un parent ou à un ami au Canada ou à votre compagnon ou compagne de voyage. Si vous recevez des services médicaux, demandez au médecin ou à l'hôpital de vous remettre une facture détaillée avant de quitter le pays.

Pour vous procurer une assurance supplémentaire pour les urgences médicales en voyage, consultez l'annonce publicitaire de TravelEase™ (pages suivantes). Pour en savoir plus, téléphonez au 1 800 CoverMe™.

### **L'assurance automobile**

Si vous prévoyez d'utiliser votre voiture pour vous rendre aux États-Unis, renseignez-vous auprès de votre courtier d'assurances afin de vérifier si votre couverture est valide ou suffisante dans les régions où vous séjournerez et pour la durée de votre voyage. Si vous comptez demeurer au même endroit durant une longue période, demandez aux autorités locales si l'immatriculation de votre voiture et votre permis de conduire demeureront valides.

De nombreux États imposent des conditions en matière d'assurance automobile et peuvent exiger que les automobilistes détiennent une preuve d'assurance. Le service